



HAL
open science

Licence STAPS (STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS (STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives). 2014, Université Evry-Val-d'Essone - UEVE. hceres-02036943

HAL Id: hceres-02036943

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036943v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sciences et techniques des activités
physiques et sportives

de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université d'Evry-Val-d'Essonne - UEVE

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Demande n° S3LI150007556

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Evry-Val d'Essonne (91).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne comporte trois spécialités : *Activités physiques adaptées et santé* (APAS), *Entraînement sportif* (ES) et *Education et motricité* (EM). La formation permet à l'étudiant de se diriger vers les métiers de l'enseignement de l'EPS, de l'entraînement et de la préparation physique, ou ceux de l'adéquation de l'APS aux populations porteuses d'un handicap. Les trois spécialités permettent une poursuite d'études dans les masters de l'établissement ou du PRES UNIVERSUD. Les effectifs 2012-2013 sont de 222 inscrits en première année (L1), 86 en L2, et 61 en L3

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est bien positionnée dans l'offre de l'établissement ainsi qu'au niveau régional. Dans l'ensemble, elle entretient localement des liens avec des structures correspondant à ses spécialités ; il est regrettable cependant que la spécialité APAS ne bénéficie pas de l'appui scientifique et professionnel du secteur santé. Les connaissances et compétences attendues sont bien décrites dans le dossier et dans les fiches RNCP.

Les enseignements sont en tronc commun multidisciplinaire jusqu'au troisième semestre (S3). La spécialisation est ensuite progressive : elle commence au S4 avec un choix véritable en troisième année (L3). Il y a un équilibre

entre les CM et TD/TP ; des cours de soutien sont proposés. Le contrôle des connaissances présente un équilibre entre contrôle continu et contrôle terminal. Les enseignements de culture générale sont obligatoires : TICE, langues, expression écrite, etc. permettant parfois une certification (langue étrangère, informatique). Des stages obligatoires de préprofessionnalisation sont mis en place en L2 et L3. Ils sont évalués par la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance orale.

Les actions du plan réussite en licence sont très présentes : les étudiants sont suivis par un enseignant référent (1 pour 10 étudiants), des entretiens personnalisés, identification des parcours professionnels, tutorat. Malgré ces dispositifs, le taux d'échec en L1 est de 50 %, ce qui aurait mérité d'être analysé. La réorientation en L1 est possible dans d'autres mentions de l'établissement, vers le DEUST *Animation et gestion des activités sportives et culturelles*. Il n'y a pas d'articulation vers des licences professionnelles du PRES. Il est regrettable par ailleurs que la mobilité nationale et internationale ne soit pas valorisée.

Un effort est réalisé pour diffuser auprès des étudiants les informations concernant leur future insertion professionnelle : participation au forum des métiers annuel avec conférences et intervention de professionnels, cours en L1 sur la présentation des spécialités et leurs débouchés. Pour les diplômés, la poursuite d'études en master est possible (master *MEEF*, master *Biologie intégrative des adaptations à l'exercice* et masters du PRES) ; le dossier n'indique cependant pas le taux d'étudiants s'engageant dans un master. De même, les informations chiffrées concernant l'insertion professionnelle à l'issue de la L3 (en dehors des statistiques nationales) ou le devenir des étudiants non diplômés ne sont pas disponibles dans le dossier, ce qui est regrettable et ne permet pas d'évaluer l'adéquation de la formation aux possibilités de poursuites d'études ou d'emplois.

L'équipe enseignante se compose de 7 enseignants-chercheurs et 7 enseignants du second degré. Par ailleurs, de nombreux professionnels extérieurs (43) interviennent dans le cursus ; cependant, la plupart sont des enseignants du second degré, à l'exception de quelques cadres du milieu sportif. Il est à regretter l'absence de professionnels en *APAS*, et le dossier ne fait pas mention à propos de cette spécialité de liens avec des structures hospitalières, EPAHD et autres, ce qui est regrettable. Une évaluation de la formation par les étudiants est réalisée et prise en compte par les instances de l'Université et du département, mais les modalités d'analyse des résultats ou la manière dont ils sont exploités par l'équipe pédagogique ne sont pas indiquées dans le dossier. Un conseil de perfectionnement semble exister, mais sa composition (présence de professionnels ? d'étudiants ?) et son rôle sur l'évolution de la formation restent flous. La valorisation du diplôme est classique et commune à la plupart des universités : portes ouvertes, salons, site web.

- Points forts :
 - La qualité du suivi de l'étudiant durant ses études.
 - La spécialisation progressive avec un tronc commun en L1, une pré-professionnalisation en L2 et une spécialisation en L3.
 - La préprofessionnalisation par les stages.

- Points faibles :
 - Le faible nombre d'enseignants titulaires dans l'équipe pédagogique.
 - Le manque d'appuis scientifiques et professionnels de la spécialité *APAS*.
 - Le dossier qui est imprécis et lacunaire sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des diplômés.
 - La faible mobilité nationale et internationale.

- Recommandations pour l'établissement :

Afin de pouvoir bénéficier des compétences et connaissances attendues à l'issue de la licence *APAS*, il serait souhaitable de se rapprocher des professionnels en sciences de la vie et de la santé. L'équipe enseignante statutaire gagnerait à être renforcée de même que la mobilité nationale et internationale des étudiants à être accrue.



Observations de l'établissement

Evry, le 17 avril 2014

Affaire suivie par :
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

**L'administrateur Provisoire de
l'Université d'Evry Val d'Essonne**

A

**Jean-Marc GEIB
Directeur de l'Agence d'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur
Section des Formations et des Diplômes**

Objet : Evaluation des licences vague E
Réf AERES : S3LI150007556

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt de votre rapport concernant la licence mention « STAPS ». Nous tenons à remercier l'AERES pour l'efficacité et la qualité du travail d'analyse qui a été conduit.

Ce rapport a été transmis au responsable de mention et au directeur d'UFR concernés, qui nous ont fait part en retour de leurs commentaires que vous trouverez ci-joint.

Nous espérons que ces informations vous permettront de bien finaliser l'évaluation des formations de l'Université.



Michel GUILLARD

EVALUATION DES DIPLOMES LICENCES – VAGUE E

Observations	
Domaine	Sciences, technologies, santé
Mention	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
Demande n°	S3LI150007556
Responsable de mention	Christophe Peuportier

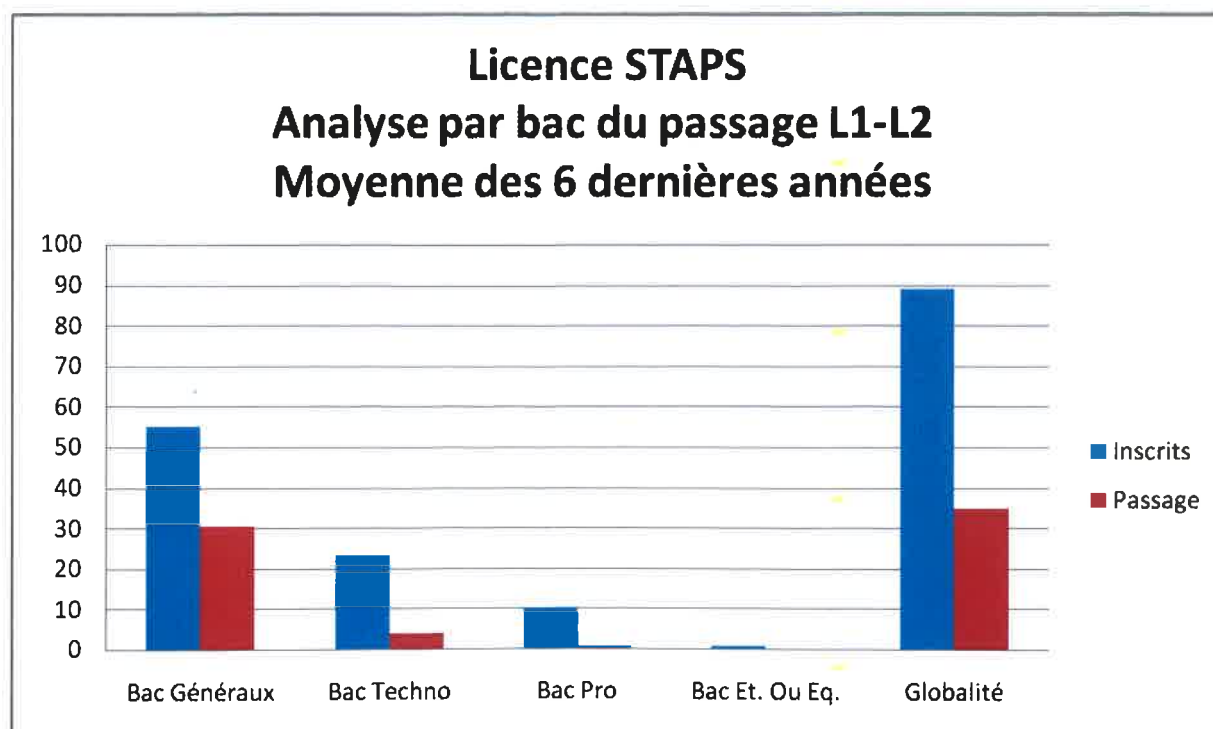
Vous trouverez ci-dessous quelques réponses aux observations :

- **1) La spécialité APA ne bénéficie pas de l'appui scientifique et professionnel du secteur santé :**

Lors de la mise en œuvre de notre nouvelle offre de formation «2015-2019 » un effort important sera effectué dans ce sens tant du point de vue de la mise en stage des étudiants que de l'appui des professionnels dans le secteur théorique des APA.

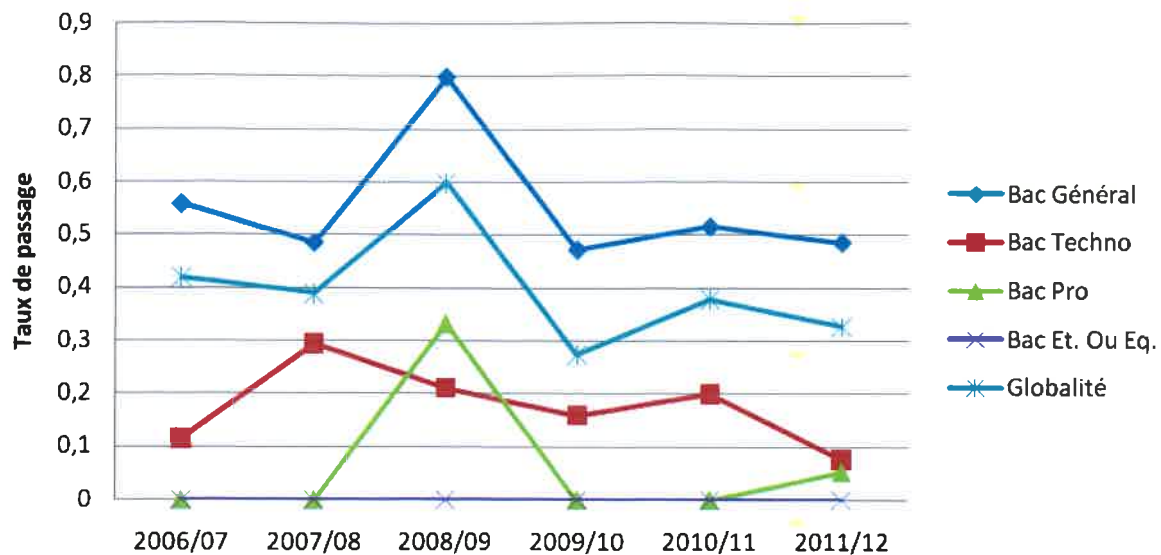
- **2) Le taux d'échec en L1 est de 50% ce qui aurait mérité d'être analysé :**

Notre département participe en relation avec la direction de la réussite étudiante et le service du SCUIO à la mise en œuvre d'un Observatoire de la réussite Étudiante. L'analyse de la spécificité des bacheliers est déjà un premier indicateur :



Licence STAPS

Analyse des réussites selon la série du bac



3) il est regrettable que la mobilité nationale et internationale ne soit pas valorisée : cette démarche est très difficile et paraît envisageable seulement à partir du passage en L3. Nous avons chaque année 2 ou 3 étudiants qui partent valider leur L3 au Canada (Québec).

4) l'exploitation de l'évaluation de la formation par les étudiants n'est pas indiquée dans le dossier :

Le conseil d'enseignement prend acte des conclusions de ces évaluations et rencontrent les délégués de chaque groupe de chaque année de licence pour mieux comprendre et entendre leurs doléances